

PRESSE DU 12.12.2010

AVERTISSEMENT - Ces informations sont "glanées" tous les jours, dans le but de fournir une information rapide. Ce que j'estime mériter un signalement particulier est **surligné en jaune**, et d'éventuelles remarques de ma part sont en **rouge**. A l'origine, ces informations étaient destinées aux personnes et associations amies dans l'Aude et les P.-O. qui luttent contre le massacre de nos paysages, et tout le reste, mais au cours des semaines et des mois, la liste des destinataires s'est considérablement allongée. C'est une lettre d'information privée !

Seules les versions que vous aurez vérifiées via les liens signalés – et qui circulent donc sans restriction sur le web - doivent être considérées comme valables : en effet, en reformatant et uniformisant les textes téléchargés, des erreurs involontaires ont pu s'y introduire. Dans beaucoup de cas, je suis obligé d'extraire l'information qui nous intéresse d'un ensemble plus vaste (comptes-rendus des conseils municipaux par ex.). Pardonnez les imperfections de présentation : mais c'est la rapidité de l'information qui prime !

En diffusant des informations provenant de toutes les régions de la France, chacun pourra se rendre compte de la menace que représentent les éoliennes industrielles. – Occasionnellement, des informations provenant de la Suisse, de la Belgique ou du Canada sont ajoutées.

===== GÉNÉRALITÉS =====

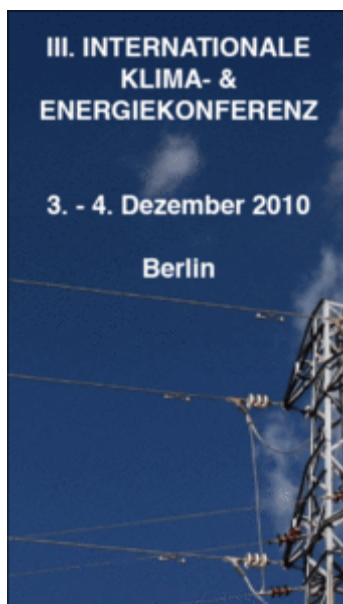
12.11.2010 - Merci à W.N.

<http://www.eike-klima-energie.eu/news-anzeige/iii-internationale-klima-energiekonferenz-in-berlin-3-4-dezember-2010-findet-in-berlin-die-iii-internationale-klima-und-energiekonferenz-statt/>

III. INTERNATIONALE KLIMA- & ENERGIEKONFERENZ in Berlin!

3. - 4. Dezember 2010 findet in Berlin die III. Internationale Klima- und Energiekonferenz statt.

III^{ème} Conférence Internationale sur le CLIMAT et l'ENERGIE à Berlin !
du 3 au 4 décembre aura lieu la 3^{ème} Conférence Internationale sur le Climat et l'Energie à Berlin



Renseignements et enregistrement voir :

Dateien:

-  [FLYER III IKK 2010.pdf](#)
-  [3rd International Energy and Climate Conference December 3rd-4th 2010 Berlin Germany.pdf](#)
-  [Registration Climate Conference Berlin 2010.pdf](#)
-  [Anmeldeformular 3. IEKK 3.-4. Dezember 2010 Berlin.pdf](#)
-  [EINLADUNG-Klimakonferenz 2010-3_01.pdf](#)
-  [Invitation-Climateconference 2010 English.pdf](#)

avec la participation de

Prof. Dr. Dieter Ameling "Präsident Wirtschaftsvereinigung Stahl a. D. und Vorsitzender Stahlinstitut VDEh a. D

Dr. Horst Borchert, Deutschland Physiker

Prof. Dr. Bob Carter, Australien Geologe

Prof. Dr. Vincent Courtillot, Frankreich Geophysiker

Günther Ederer, Deutschland Journalist

Prof. Dr. K.F. Ewert, Deutschland Geologe

Prof. Dr. Alois Haas, Deutschland Kernchemiker

Prof. Dr. Werner Kirstein, Deutschland; Dipl. Physiker & Geograph

Dipl. Ing. Michael Limburg, Deutschland Vize-Präsident EIKE

Prof. Dr. Horst Lüdecke, Deutschland Pressesprecher EIKE

Dr. Emmanuel Martin, Frankreich; Ökonom

Prof. Ian Plimer, Australien; Geologe

Dipl. Meteorologe Klaus Puls, Deutschland

Dr. Lutz Peters, Deutschland; Buchautor 'Klima 2055

Prof. Dr. Fred Singer, USA; Atmosphärenforscher

Prof. Dr. Nir Shaviv, Israel Astro-Physiker

Prof. Dr. Henrik Svensmark, Dänemark; Atmosphärenforscher

Prof. Dr. Jan Veizer, Canada; Paleo-Geologe

+++++

La Tribune

12.11.2010

<http://www.latribune.fr/green-business/l-actualite/1070370/en-bref.html>

L'éolien espagnol aurait perdu plus de 5.000 emplois en 2009

Selon une étude présentée par l'Association des entreprises éoliennes (AEE) mercredi, le secteur espagnol de l'éolien aurait perdu 5.000 emplois en 2009. Sa contribution au PIB espagnol a diminué de 15,7 % par rapport à 2008, à 3,2 milliards d'euros. Le secteur représenterait 35.719 emplois directs ou indirects à fin 2009. L'AEE met en cause l'incertitude réglementaire, qui pourrait menacer la position de quatrième producteur mondial du pays, et réclame une stabilité susceptible d'attirer à nouveau les investisseurs.

Enel s'allie avec le coréen Kepco sur les « smart grids » et le captage de CO2

Les PDG dell'italien Enel et du coréen Kepco (Korean Electric Power Corporation) ont signé mercredi à Séoul un accord de partenariat portant sur les réseaux intelligents (« smart grids ») et la technologie de captage et séquestration de CO2. Les deux partenaires testeront ensemble un pilote de démonstration.

L'appel d'offres éolien offshore français se fait attendre

Après Jean-Louis Borloo la semaine dernière, c'est Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat à l'Ecologie, qui annonce cette semaine le lancement imminent de l'appel à concurrence pour l'installation d'une première tranche de 3.000 MW au large des côtes françaises. Mais les entreprises s'interrogent sur les modalités retenues et sur les zones propices sélectionnées. Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) relaie leurs inquiétudes et met la pression sur le ministère. Lire également sur Latribune.fr

+++++



La Tribune

12.11.2010

<http://www.latribune.fr/green-business/l-actualite/1070365/il-va-falloir-compter-avec-les-energies-alternatives.html>

CROISSANCE VERTE

Il va falloir compter avec les énergies alternatives

Source : La Tribune - 12/11/2010 | 23:00 - 547 mots |  

Plusieurs technologies vertes deviendront compétitives dans les dix prochaines années, parfois plus tôt que prévu. Gouvernements et entreprises doivent intégrer cette donnée.

A quelques semaines du sommet de Cancun, les attentes sont plus que modérées concernant un éventuel accord international sur le climat. Dans le même temps, les politiques gouvernementales de soutien aux énergies renouvelables sont mises à rude épreuve dans plusieurs pays européens et ont perdu de leur attrait auprès des investisseurs depuis le second semestre 2008.

En dépit de ce contexte, il faudra compter ces prochaines années avec les énergies renouvelables. C'est la conclusion de l'étude « What's next for alternative energy ? », rendue publique jeudi à San Francisco par le cabinet de conseil Boston Consulting Group (BCG). En effet, les technologies vertes ? à des rythmes variables, mais pour certaines d'entre elles plus rapidement qu'attendu jusqu'ici ? vont finir par devenir compétitives avec les technologies ou énergies plus traditionnelles, y compris sans soutien public.

Pour le BCG, si les énergies conventionnelles demeurent prédominantes dans le mix énergétique de 2020, le gaz naturel y jouant un rôle de premier plan, l'irruption plus ou moins massive d'énergies ou technologies alternatives aura une incidence significative dont les différentes parties prenantes, entreprises et gouvernements en tête, ont intérêt à tenir compte.

Succès du véhicule électrique

L'étude s'intéresse aux secteurs des transports et de l'énergie. Le développement du captage et du stockage de CO₂, indispensable à terme pour réduire les émissions et limiter la hausse des températures, sera ralenti par leur coût. L'éolien offshore ? au contraire de l'éolien terrestre déjà compétitif dans certaines régions ? sera réservé à certaines zones. Le véhicule électrique pourrait attirer 5 % à 10 % des acheteurs d'ici à 2020, mais le rythme de renouvellement du parc automobile et de développement des infrastructures en limiteront les effets à moyen terme. En revanche, le solaire ? photovoltaïque et surtout à concentration ? devrait atteindre la parité réseau dans les cinq à dix prochaines années. « Les progrès technologiques et les effets d'échelle rendront l'électricité d'origine solaire compétitive avec les énergies traditionnelles, en coût complet, observe Emmanuel Nazarenko, associé en charge du bureau de Paris. Cela peut inciter les petites entreprises et les particuliers à s'équiper, accélérant encore le phénomène, alors que la parité était plutôt attendue pour 2020. »

Mais l'impact le plus important proviendrait des biocarburants de deuxième génération, issus de produits non alimentaires, qui deviendraient compétitifs avec les carburants traditionnels d'ici à 2020 ou 2025, même en tenant compte des coûts de développement des infrastructures. Une donnée que les pétroliers feraient bien d'intégrer à leurs décisions d'investissements. Ce sont eux dont le modèle économique risque d'être le plus affecté par l'évolution des énergies alternatives, la pression pour la substitution sur les marchés matures devenant globalement plus forte que la demande en pétrole conventionnel des pays en développement. A eux d'en tirer les enseignements en investissant dans les actifs critiques pour diversifier leur portefeuille. Les énergéticiens ont d'ores et déjà commencé à acquérir des parcs éoliens et solaires, une politique qu'ils devront poursuivre en tenant compte des prévisions d'évolution des différents secteurs.

Enfin, l'étude souligne les opportunités que représente pour de nombreux fournisseurs le développement de ces nouvelles technologies, des composants d'éoliennes aux technologies de l'information, sans compter les conglomérats spécialisés dans les infrastructures. A condition d'identifier les segments de marché et les maillons de la chaîne de valeur les plus intéressants.

Pour retrouver l'étude du Boston Consulting Group, cliquez ici. - ou sur
<http://www.bcg.com/documents/file65667.pdf>

Par Dominique Pialot - 12/11/2010, 23:00

===== OFFSHORE - GÉNÉRALITÉS =====

===== RÉGIONS =====

BASSE-NORMANDIE **14 CALVADOS** **14620 Morteaux-Coliboeuf Crocy Beaumais**
Norrey-en-Auge Barou-en-Auge Les Moutiers-en-Auge Le Marai-La Chapelle

13.11.2010

Communiqué de Presse

*Communiqué de presse***Morteaux-Coulibœuf (Calvados) :****Théolia veut implanter 15 éoliennes
dans le cadre de vie des habitants
de 7 communes !!**

Le 13 novembre 2010

Théolia espère implanter 15 machines gigantesques, visibles à 15 km à la ronde, dans le cadre de vie des habitants des 7 communes concernées (Morteaux-Coulibœuf, Crocy, Beaumais, Norrey-en-Auge, Barou-en-Auge, Les Moutiers-en-Auge, Le Marais-La Chapelle) et des communes voisines. Il est donc nécessaire de rappeler à nouveau quelques évidences :

1° Le peu d'électricité produite par ces machines n'a pas pour but d'alimenter un certain nombre de foyers – encore moins de foyers locaux –, mais d'essayer de lutter contre le réchauffement climatique au niveau... mondial en diminuant les émissions de gaz à effet de serre. Qu'en est-il réellement ?

2° Face à la masse de CO₂ produite par tous les pays de la terre, la très faible production éolienne mondiale n'aura jamais plus d'effet pour abaisser le niveau du réchauffement climatique que si l'on voulait refroidir la mer avec des glaçons à apéritif. L'éolien, c'est Lilliput contre des millions de Goliath !!

3° Tous les promoteurs éoliens savent parfaitement que l'éolien ne sert quasiment à rien et que ce sont les citoyens qui vont passer à la caisse pour financer leurs petits bijoux pendant 15 ans !!

4° Alors que les urbanistes, la DDE, la SAFER, etc., reprochent avec raison aux communes de sacrifier des terres agricoles en éparpillant leurs nouvelles constructions, les 15 machines prévues, avec les chemins d'accès et les postes de livraison, vont supprimer allégrement et définitivement **2,5 hectares de bonnes terres agricoles !** Où est la logique dans tout ça ?

5° Si ces machines sont destinées soi-disant à la lutte contre la production de CO₂, rien n'est prévu pour que l'argent que le promoteur promet aux communes ne soit utilisé qu'à la condition expresse et intangible de ne jamais servir à produire à nouveau du CO₂. Sinon l'on aura perdu d'un côté ce que l'on croyait avoir gagné de l'autre.

6° Si ces machines sont destinées soi-disant à la lutte contre la production de CO₂, rien n'est prévu pour que l'argent que le promoteur a promis aux propriétaires exploitants des parcelles louées ne soit utilisé qu'à la condition expresse et intangible d'abandonner les méthodes de l'agriculture polluante. Car en France, ce sont les transports, le tertiaire, l'industrie **et** l'agriculture qui sont les principaux émetteurs de CO₂ et non la production d'électricité.

7° Dans son tract de propagande de juillet 2009, on s'en souvient, Ventura (dont Théolia reprend le projet) s'est appuyé (question 5) sur un graphique aberrant pour faire croire que, comme par hasard, la variation saisonnière de la production éolienne suivait la courbe de consommation. Or les 2 courbes (production éolienne et consommation française) ne sont pas du même ordre de grandeur (le rapport est de 1 à 100) ; c'est pour cela que ce graphique ne comporte pas d'unité de grandeur en ordonnée, ce qui lui enlève toute valeur (voir pièce-jointe). C'est comme si l'on considérait qu'une bicyclette est l'équivalent d'une voiture sous prétexte que tous les deux ralentissent dans les montées et accélèrent dans les descentes !!

9° Il n'y a aucun constructeur d'éoliennes industrielles de grande hauteur en France. Comme chacun peut le constater autour de soi, **l'éolien n'a jamais créé aucun emploi local durable.**

10° Les économies d'énergie créeraient beaucoup plus d'emplois localement car elles feraient travailler nos **PME locales.**

—

- Quant au projet particulier du secteur de Morteaux-Coulibœuf, le promoteur affirmait, dans *Les Nouvelles de Falaise* du 2 novembre dernier, qu'il « respecte les grandes lignes de constitution du paysage local ». Ce n'est pas l'avis du professeur de géographie Pierre Brunet, spécialiste des paysages de Normandie, qui a déclaré que les machines « masqueront ou appauvriront [l'escarpement occidental du Pays d'Auge] alors qu'il représente un trait majeur des paysages de Basse-Normandie » (rapport de la commission des sites et paysages du 19 mai 2010).
- De même, « un recul de 150 m par rapport aux landes boisées situées au centre de la zone étudiée » ne suffit pas à garantir la protection des chauves-souris : la *société française d'étude et de protection des mammifères sauvages* recommande une distance minimum égale à la hauteur en bout de pale + 50 m, soit 200 m pour le projet de Morteaux. On sait que les chauves-souris chassent le long des haies et des lisières des bois et que, pour rejoindre un autre terrain de chasse, elles traversent en droite ligne les étendues découvertes, au risque de passer à proximité des pales et de subir une chute de pression qui provoque chez elles une hémorragie interne. L'étude du *groupe mammalogique normand*, figurant dans l'étude d'impact et présentée au public par Théolia dans les mairies concernées cette semaine, recense 13 espèces sur le site du projet et émet un avis « réservé », car en France toutes les espèces de chauves-souris sont protégées.
- « **Les éoliennes auront une taille qui n'excédera pas 150 m en bout de pale** », nous dit Théolia pour nous rassurer, toujours dans *Les Nouvelles de Falaise* du 2 novembre ; on appréciera la formule, comme si 150 m était une hauteur banale dans la région. Alors que le plus haut bâtiment de Basse-Normandie, le CHU, ne fait que 93 m. Ce n'est pas un effet de la bonté de Théolia, qui limiterait d'elle-même la hauteur de ses éoliennes, il s'agit d'un maximum imposé par l'aviation. Quand on sait que les machines de la centrale du nord de Falaise ne font « que » 120 m en bout de pale et ne sont que 10, imaginez l'effet d'écrasement sur les villages de 15 machines de 150 m !
- Théolia se réfugie derrière les objectifs du Grenelle 2 : le but d'une entreprise privée n'est pas de se dévouer pour satisfaire les objectifs d'un ministre, mais d'essayer de faire des bénéfices pour que son activité perdure.
- Et « les 13 à 18 éoliennes implantées chaque année en région Basse-Normandie d'ici 2020 », ce n'est qu'un souhait du ministère de l'Écologie.

Corinne Bourdon,
présidente

+++++
BASSE-NORMANDIE **14 CALVADOS** **14620 Barou-en-Auge**

Ouest-France
11.11.2010

http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Les-pro-et-les-anti-eoliennes-reunis-autour-d-une-meme-table-14043-avd-20101111-59329756_actuLocale.Htm

[Ouest-France / Basse-Normandie / Falaise / Barou-en-Auge / Archives du jeudi 11-11-2010](#)

Les pro et les anti-éoliennes réunis autour d'une même table - Barou-en-Auge

jeudi 11 novembre 2010



La polémique

Il y a ceux qui sont pour l'implantation d'éoliennes et il y a ceux qui sont contre. Théolia France fait partie des premiers - et pour cause - puisqu'il s'agit de l'entreprise chargée d'implanter un parc éolien sur le secteur de Morteaux-Couliboeuf. L'association SOS pays de Falaise, en revanche, fait partie des seconds : ceux qui s'opposent fermement à voir devant leur porte ce qu'ils appellent « **des monstres** ».

Les réunir était une gageure mais Théolia l'a fait. « **En fait, nous avons invité les membres de l'association à une réunion, non pas pour les convaincre pas plus qu'ils ne pouvaient nous convaincre non plus, mais pour essayer de comprendre leurs inquiétudes et de les rassurer.** »

Même s'ils étaient tous étaient bien convaincus que chacun « **resterait sur ses positions** », il n'en demeure pas moins que le débat a permis d'éclaircir certaines choses. « **Ce qui me gêne**, a avoué Mme Mercier de Norrey-en-Auge, **c'est que la population n'a pas été concertée. Tout se passe en catimini ! Je fais partie des gens qui ont choisi de vivre à la campagne. Vous débarquez et on nous dit qu'on va mettre des éoliennes. Ce sont des monstres et je ne m'y ferai jamais ! Je vais gonfler des ballons, les attacher à une cordelette de 150 m. Il faut que les gens voient ce que cela donne.** »

« **Tout a été fait dans les règles** », a rétorqué Nicolas Pouget, chef de projet chargé du projet éolien du Bois-des-Plaines qui s'étendra sur les communes de Barou-en-Auge, Beaumais, Crocy, Les Moutiers-en-Auge, Le Marais-la-Chapelle, Norrey-en-Auge et Morteaux-Couliboeuf.

« **Derrière, il y a la carotte qui fait avancer l'âne et il n'y a pas d'autres motivations** », a avancé M. de Colomby, persuadé que les motivations des communes sont plus financières qu'écologiques. « **Il y a forcément des deux** », a reconnu Marie Milin, chef de projets. « **Actuellement, on est dans la phase la plus pénible mais dès les premiers mois de l'installation du parc, tout s'apaise** », pronostique Jérôme Sudres, directeur développement. « **Les querelles s'apaisent, l'immobilier reprend de la valeur et les gens sont contents finalement d'avoir des éoliennes près de chez eux.** » Ce dernier argument n'a pas vraiment convaincu les opposants. « **Nous restons persuadés que s'il y avait eu des échanges, on n'en serait pas là !** »

THEOLIA - n'est-ce pas le développeur - promoteur d'éoliennes industrielles qui depuis un certain temps n'a connu que des déboires ??? Il ne manquerait plus que les éoliennes qu'il veut construire ici sont destinées à lui sauver la mise ...???

+++++

BRETAGNE

35 ILLE-ET-VILAINE

35240 Retiers-Martigné-Retiers

Ouest-France

11.11.2010

http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Les-mats-eoliens-sont-en-cours-de-montage-a-Retiers-Martigne-35005-avd-20101111-59330289_actuLocale.Htm

[Ouest-France](#) / [Bretagne](#) / [Rennes](#) / [Arbrissel](#) / [Archives du jeudi 11-11-2010](#)

Les mâts éoliens sont en cours de montage à Retiers-Martigné - Retiers

jeudi 11 novembre 2010



Sur Retiers et Martigné, cinq éoliennes vont bientôt prendre le vent. Et actuellement, elles prennent de la hauteur. Au fur et à mesure de l'avancement du chantier, les élus des deux communes et responsables de la communauté de communes de la Roche-aux-Fées sont invités à une visite commentée, comme ce fut le cas mercredi.

Casqués et vêtus de gilets fluorescents, ils ont écouté et questionné Lënaïg Candalh, de P & T Technologie et Philippe Lebet, responsable de construction dans la même entreprise. Tout ceci dans un environnement strictement interdit au public.

Des mâts de 99 mètres

Depuis un peu plus d'une semaine, une équipe allemande d'Enercon de cinq hommes et un grutier procèdent à l'élévation de ces mâts à l'aide d'une grue qui déploie sa flèche à environ 100 mètres de hauteur. Deux mâts sur Martigné et Retiers ont pris de la hauteur.

« **Les anneaux successifs du mat permettent d'atteindre 78 m**, explique Philippe Lebet. **Le poids total d'un mat peut atteindre 600 tonnes. Aux 78 mètres va être ajouté un autre élément de métal de 21 mètres. Chacun mat est scellé sur un socle de béton de 18 mètres de diamètre sur 3 mètres de profondeur. Suivront les pales de 35 m.** »

Le courant vers janvier

Une dizaine d'entreprises se succèdent autour des cinq éoliennes implantées sur six terrains agricoles. « **Sauf intempéries, les travaux seront achevés fin janvier, et dans la foulée, les pales tourneront, produisant 11,5 Mgw, pour approvisionner 12000 foyers hors chauffage**, poursuit Lënaïg Candalh. **Reliées entre elles par câblage souterrain, le courant rejoindra un poste EDF de livraison voisin qui conduira l'énergie enterrée vers le poste source de Drouges à 7 km pour être réincorporé au réseau de 10 000 volts.** »

Freins à l'éolien

Ces nouvelles énergies ont, semble-t-il, le vent en poupe. « **Ce n'est pas le cas avec le Grenelle 2 de l'environnement. C'est un paradoxe, car il faudra au moins dix ans d'études contre huit, comme ici. Cela en raison d'une prise en compte des dossiers par le service des Installations classées environnement (Ic) qui provoque du retard** », conclut Philippe Lebet.

+++++

BRETAGNE

22 COTES-D'ARMOR

22190 Plérin

Ouest-France

10.11.2010

http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-eolienne-de-Couvrans-On-m-a-vendu-du-vent-22187-avd-20101110-59325080_actuLocale.Htm

Merci à P.F.

[Ouest-France](#) / [Bretagne](#) / [Saint-Brieuc](#) / [Plérin](#) / [Archives du mercredi 10-11-2010](#)

Éolienne de Couvrans : « On m'a vendu du vent ! » - Plérin

mercredi 10 novembre 2010



Le 17 décembre 2009, Bernard Le Provost fait installer dans son jardin de Couvrans une éolienne au sommet d'un mât haut de 11 mètres. Il en espère une production d'électricité d'au moins 10 000 kW par an, et compte faire ainsi des économies de l'ordre de 1 500 € sur sa facture annuelle.

En panne au bout de 26 jours

Tout va bien pendant 26 jours, puis la génératrice cesse brusquement de tourner. « **J'ai fait appel à la société de Dinan qui me l'avait vendue**, raconte Bernard. **Ils ont été incapables de réparer !** » Il se tourne alors vers la société Sylvidra, fournisseur de l'appareil. « **Ils sont venus de La Rochelle, et m'ont annoncé qu'on m'avait posé une machine en 3,5 kW en monophasé, au lieu d'un 6 kW en triphasé. Bref, on m'a vendu du vent !** »

Bernard Le Provost s'informe : d'autres consommateurs du département ont subi le même préjudice, de la part de la même société vendeuse implantée à Dinan. « **C'est une escroquerie. Bien que cette société ait fini par nous rembourser, nous avons décidé de l'attaquer en justice pour obtenir des dommages et intérêts, et éviter que d'autres personnes soient victimes de tels agissements.** »

Un nouveau modèle plus performant

En bon Breton, Bernard est têtue. Si l'éolienne ne tourne plus, le mât est toujours au fond de son jardin. Lundi, l'entreprise Ouest Photovolt lui a installé un nouvel appareil fourni par la société Eolys, de Saint-Herblain. « **Cette éolienne, de fabrication 100 % française, fournira 10 kW, et sera très silencieuse : moins de 42 décibels. Elle est plus simple et plus performante. C'est la première de ce modèle installée en France, il n'en existe qu'un prototype chez le fabricant.** »

Se renseigner avant de se lancer

La mésaventure de Bernard n'a cependant pas entamé son moral. « **Beaucoup de gens qui passent près d'ici s'arrêtent pour me demander des renseignements sur le fonctionnement de l'éolienne et ses avantages. Je leur réponds bien volontiers. Mais j'ajoute qu'il faut d'abord se renseigner avant de se lancer dans une telle aventure !** »

La nouvelle agence locale de l'énergie, inaugurée le 5 novembre à Saint-Brieuc, donne également de précieux conseils sur les installations de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Son adresse : 14 bis, rue de Gouédic (tél. 02 96 52 15 70).

HAUTE-NORMANDIE

76 SEINE-MARITIME

76680 Bosc-Bérenger & Critot 76850 Cottévrard

Le Reveil

11.11.2010

par association - merci à E.C.

Projet éolien Sur les communes de Cottévrard, Critot et Bosc-Bérenger (76)

L'association fait monter la contestation

Alors que l'enquête publique concernant le projet éolien des communes de Bosc-Bérenger, Cottévrard et Critot va débiter le 15 novembre, la contestation commence à se faire entendre.

Depuis un mois, une nouvelle association « Sauvons les trois plaines » vient d'être créée pour s'opposer au projet éolien. Catherine Mallet, la présidente et ses adhérents veulent faire entendre leur voix.

Pomme Politiques : « Les maires de nos communes agissent sans nous avertir » ne décolère pas Catherine Mallet. « Nous avons eu vent du projet grâce à l'association Le Vent tourne de Bosc-le-Hard alors qu'il semblait entériné pour les habitants » martèle la présidente. Quelques années plus tard, l'investisseur revient avec un nouveau projet alors que les « électeurs n'étaient pas au courant. Les élus ne s'en sont pas vantés au moment de la campagne électorale. C'est le gros reproche que nous leur faisons ».

Ligne : A l'origine, en 2004, le projet de VSB prévoyait six machines. La préfecture et les différents services ont demandé au porteur de projet de revoir sa copie puisqu'il présentait un problème environnemental. Les éoliennes formaient deux lignes. Aujourd'hui, les cinq machines n'en formeraient plus qu'une.

Association : Pas question de rester les bras croisés face à ce projet. Depuis le 8 octobre, une nouvelle association anti éolien a vu le jour, qui aujourd'hui compte une vingtaine d'adhérents. « Et ce n'est que le début » assure la pré-

Impact : sur le plan environnemental, les impacts ne sont pas négligeables. L'implantation de cinq éoliennes « se verra sur 20 à 30 km ». Par temps clair, « nous apercevons celles de Calengeville ». Françoise Mihoub de Bosc-Bérenger, qui ne sera pas tout à fait la plus proche des éoliennes, n'aura qu'à regarder par sa fenêtre pour les voir. Sa terrasse donnant sur la plaine. « Nous sommes négligés » note un autre riverain. Pour Catherine Mallet, il s'agit d'un projet « pseudo écologique ». Si ces cinq machines peuvent produire l'électricité de 5 000 foyers, « il s'agit d'un potentiel, et non d'une réalité ». Et les habitants de la région n'en n'auront aucune contrepartie. « Justement, le prix de l'électricité va encore augmenter ».

Nuisances : le projet se situe dans un triangle entre l'A 28, l'A 29 et la voie ferrée, où se trouve à l'intérieur les trois communes, soit un millier de personnes. « Nous subissons déjà des nuisances. Nous sommes déjà dans un environnement difficile. La voie ferrée comme les autoroutes s'entendent bien du fond du jardin. Ce n'est pas la peine de venir habiter à la campagne ». Le secteur est réputé pour la présence de marnières. « La plaine en est truffée. Avec les vibrations, nous ne sommes pas à l'abri d'effondrements » souligne la présidente.

Enquête publique : A partir du 15 novembre, l'enquête publique va débiter dans les différents villages du

projet et dans les communes environnantes. Et ce jusqu'à la mi-décembre. « Mais très peu de gens vont se déplacer. Ils ne sont pas au courant » martèle la présidente. Et pour Eric Colange, « il est impossible de regarder un dossier de 600 pages en quelques heures. C'est un vrai scandale d'avoir présenté ce projet de cette manière ».

Signatures : La campagne d'information auprès des habitants des trois communes va se poursuivre, tout en collectant la signature de la pétition que l'association a mis en place. « Par un biais juridique, nous allons tenter d'obtenir un délai supplémentaire » explique Catherine Mallet. Pour être plus percutant auprès des habitants, elle prévoit une photo montage. Une manière réelle de se rendre compte du projet.

Sandrine Bossière



Lucette Dumont, Catherine Mallet, Françoise Mihoub, et Francis Outurquin sont les piliers de l'association anti éolien.

Journal "Le Reveil" du
11 Novembre 2010

MIDI-PYRENEES

12 AVEYRON

12300 Décazeville 12620 Saint-Laurent-de-Lévrou

La Dépêche

13.11.2010

<http://www.ladepeche.fr/article/2010/11/13/946882-Agir-pour-le-Levezou-veut-bouffer-de-l-eolienne.html>

PUBLIÉ LE 13/11/2010 08:30 | LADEPECHE.FR

Les éoliennes toujours mal vues

environnement

🔍 ZOOM



La réunion d'échanges entre les associations opposées à l'éolien industriel sera suivie d'un repas servi par le collectif Agir pour le Lézérou. /Photo DDM, archives

Ce samedi, le collectif Agir pour le Lézérou organise une réunion avec les associations du département opposées à l'éolien industriel. Une trentaine de personnes sont attendues.

Les industriels éoliens vont, ce samedi, sentir le vent du boulet avec la manifestation organisée par le collectif Agir pour le Lézérou. La structure va, en effet, occuper la salle de Saint-Laurent-de-Lézérou pour une réunion d'échanges entre les associations qui, dans le département, fleurissent pour s'opposer à l'installation de mâts supplémentaires.

«Nous serons une trentaine de personnes, parmi lesquels Michel Broncard, le vice-président de la Fédération environnement durable. Notre objectif sera de favoriser les échanges entre associations sur les moyens de lutter contre les différents projets», explique Jean Marty, l'un des portes-parole du collectif. Certaines associations d'opposants à l'éolien industriel se trouvent, en effet, à des stades avancés dans les procédures juridiques menées contre les entreprises quand d'autres sont à peine portées sur les fronts baptismaux. C'est, par exemple, le cas de Sauvegarde des Palanges.

Présidée par Pierre Van Onmeslaeghe, celle-ci s'oppose au projet de construction de neuf mâts dans le massif forestier. «Nous serons présents à Saint-Laurent pour rencontrer les associations au combat identique au notre. Mais ce qui serait bien, c'est parvenir à créer une synergie afin d'agir plus efficacement au plan départemental», espère Pierre Van Onmeslaeghe.

+++++

MIDI-PYRENEES **12 AVEYRON** **12620 Saint-Laurent-de-Lézérou**

Aveyron In
12.11.2010

<http://www.aveyron.in/2010/11/12/eolien-une-reunion-a-saint-laurent-du-levezou/>

ron dans 12 novembre 2010 – 12 h 49 min Pas de commentaire

Les opposants à l'éolien continuent leur mobilisation dans le Sud-Aveyron. Les associations d'opposition à l'éolien industriel du département seront réunies ce samedi à Saint Laurent du Lézérou à l'initiative du collectif « Agir pour le Lézérou » à partir de midi et demi.

+++++

PAYS-DE-LA-LOIRE **44 LOIRE-ATLANTIQUE** **44590 Saint-Vincent-des-Landes**

L'Eclaireur
12.11.2010

[Merci](#) à C.C.

SAINT-VINCENT-DES-LANDES

L'Éclaireur - Vendredi 12 novembre 2010

Energie Le parc éolien inauguré

Six éoliennes sur deux communes

Un parcours du combattant : c'est ce qu'évoquait le maire vincentais Alain Rabu, lors l'inauguration du parc éolien. Il a fallu en effet huit ans pour voir enfin tourner les pales.

Voilà une année que les six éoliennes du parc tournent dans notre paysage, bien que leur histoire remonte à 2002. Après bien des péripéties, elles culminent enfin à 200 mètres au dessus du niveau de la mer, soldant un partenariat entre la société Zéphyr et les communes de Saint-Vincent-des-Landes et d'Issé.

Alain Rabu a rappelé en quelques mots la façon dont



Les élus ont dû se montrer patients.

ce projet a été mené au long des huit dernières années : depuis la présentation du projet le 23 avril 2002 jusqu'à

l'obtention du permis de construire en mai 2007, de nombreuses études ont été réalisées : des enquêtes de sa-

tisfaction auprès des Vincentais, des études sur l'impact sonore, sur l'ornithologie...

Ce projet titanesque a toujours intégré la population dans sa conception, grâce à des réunions d'information régulières et des sondages.

Le Maire rappelle que « ces éoliennes, admirées par les uns, décriées par les autres, font dorénavant partie intégrante de notre paysage. » Et il conclut : « Bon vent, et que les pales tournent ! »

Une nouvelle réunion d'information sur le parc éolien, ouverte à tous, aura lieu le jeudi 18 novembre à 19 heures, à l'espace Campagn'Art.

===== ETRANGER =====

SUISSE

Extrait du Journal Frantz Weber N° 95 octobre-décembre 2010

Envoi de l'association suisse : Les Travers du Vent

JOURNAL

Indépendant | Intégrité | sans compromis

FRANZ WEBER

octobre | novembre | décembre | No 95 | Fr. 5.- | AZB/P.P. Journal 1820 Montreux 1 | Postcode 1



Nature intacte – la guérison pour le corps et l'esprit

Pas d'importation de produits dérivés de phoques en Suisse !
La pétition

4

Parcs d'éoliennes en Suisse
Destruction de la nature, de la faune et de l'environnement comme 'remède' contre les besoins grandissants en énergie

20

Ce que signifie être un éléphant
Aperçu de l'âme du plus grand des mammifères

32

www.ffw.ch

Eoliennes

Vers l'industrialisation massive des derniers espaces libres

■ Philippe Roch

Dans le dossier des éoliennes, deux choses me rendent particulièrement triste : la perte du respect et de l'amour de la nature, même chez certains prétendus écologistes, et le sacrifice immense qu'exigent ces éoliennes, pour un résultat énergétique insignifiant, voire négatif. En effet, des centaines d'éoliennes gigantesques, qui atteignent deux cents mètres de hauteur, vont dévaster nos plus beaux paysages, pour la production de quelques pourcents d'électricité. Ceux d'entre vous qui ont vu les parcs éoliens d'Andalousie auront pu constater la dénaturation du paysage qu'elles entraînent. Ces projets vont à contresens de la pensée de Robert Hainard, l'un des pères de l'écologie. Il écrivait :

'Le but vers lequel tendre, c'est une civilisation où la technique servira à épargner la nature.'

Nous pouvons nous passer des ces gigantesques éoli-



Première intervention brutale: la pose du câble de liaison du complexe éolien.



L'érection de parcs d'éoliennes conduit à la désolation de paysages définitivement abîmés.

ennes en développant une politique énergétique cohérente, qui fait encore défaut dans notre pays. Nous pouvons fortement réduire la consommation d'électricité. Or la politique actuelle fait le contraire, par exemple le refus de l'interdiction des lampes à incandescence (motion Neiryneck), et la promotion par l'Office fédéral de l'énergie des pompes à chaleur, y compris des pompes air-air qui sont des chauffages électriques déguisés. La gestion de notre potentiel hydraulique gaspille des quantités énormes d'énergie pour le pompage-turbinage, à des fins exclusivement de profit financier (pour vendre chère à midi de l'électricité bon-marché, principalement d'origine nucléaire, achetée la nuit) : par exemple entre les deux centrales d'Emosson, le pompage-turbinage coûte 500 GWh par année de pertes électriques. Il faudrait 167 éoli-

ennes comme celle de Doré-naz pour compenser cette perte.

Pour la production de chaleur, l'énergie géothermique et l'énergie solaire pourront progressivement couvrir la plus grande partie de nos besoins. Le remplacement des chauffe-eau électriques par des chauffe-eau solaires permettrait d'économiser des quantités d'électricité bien supérieures à ce que tous les projets d'éoliennes ne pourront jamais produire.

Dans une vision à moyen terme, l'énergie solaire a un potentiel de plusieurs milliers de fois supérieur à toute la consommation d'énergie actuelle. Le captage d'un pour mille de cette énergie doit être à la portée de nos scientifiques et techniciens. Or l'énergie solaire est justement le parent pauvre de la politique énergétique suisse.

L'aménagement du territoire doit prévoir des conditions très strictes pour l'installation de parcs éoliens : emplacement, accès, hauteur des installations, voisinage, zones naturelles et paysagères. Or la politique fédérale de l'aménagement du territoire est inexistante, et le récent essai de révision de la loi fédérale a avorté. Cela rend indispensable l'initiative neuchâteloise pour que le peuple se prononce sur les projets d'éoliennes, ce qui devrait aller de soi pour des installations aussi massives.

Nous obtiendrons raison contre la prolifération des éoliennes par la résistance, et des propositions audacieuses et intelligentes, non pas en courant derrière ceux qui veulent exactement le contraire de nous.

En s'engouffrant aveuglément dans le développement

démessuré de l'énergie éolienne, certaines personnes bien intentionnées font le jeu des promoteurs de l'énergie nucléaire, qui sont en même temps les plus gros promoteurs des éoliennes.

Une fois le pays dévasté par des centaines d'installations hideuses, en l'absence d'une politique d'économies, il sera facile de démontrer que les énergies renouvelables ne peuvent pas satisfaire l'augmentation de la consommation, et qu'il faudra recourir à de nouvelles centrales nucléaires.

Dans cette situation, où l'on risque de dégrader nos plus beaux paysages sans même en tirer un bénéfice énergétique significatif, il est indispensable que le peuple soit consulté. C'est pourquoi je me ré-



Les éoliennes sont des entraves mortelles au vol des rapaces et des oiseaux migrants.

jouis du soutien que Franz Weber et Helvetia Nostra apportent à l'initiative neuchâteloise pour que le peuple se prononce sur les projets d'éoliennes. Il nous reste à espérer que les autres cantons concernés feront de même. ■

Philippe Roch: La nature, source spirituelle

Au-delà des causes directes de la crise écologique : explosion démographique, consommation effrénée et idéologie de la croissance, il existe des causes plus profondes, liées à la relation que l'humanité entretient avec la nature. Dès le néolithique, des fissures se sont manifestées dans cette relation, pour aboutir à de graves fractures avec le développement de la société industrielle, de la pensée matérialiste et de la dérive morale et scientifique qui les accompagne. Il convient dès lors de créer une nouvelle alliance avec la nature en s'inspirant de l'enseignement de la nature elle-même, pleine de sagesse, et par la méditation qui permet de retrouver au fond de nous-mêmes une vérité dépouillée de tout ce qui encombre notre cerveau. L'auteur développe ainsi la vision d'une société en harmonie avec la nature, basée sur une complémentarité entre science et spiritualité. Il s'agit d'opérer un retour à la nature par la civilisation et de signer un nouveau contrat naturel !

Editions Jouvence, 2009, Préface de Nicolas Hulot, 189 pages, CHF 32.--

Philippe Roch
Préface de Nicolas Hulot

la nature, source spirituelle



L'énergie éolienne en Suisse

Une initiative contre les parcs d'éoliennes sur les crêtes du Jura vient d'aboutir !

Un vent inattendu souffle actuellement sur le paysage politique suisse et réveille nombre de citoyennes et citoyens de leur délicieux sommeil imprégné d'illusions sur l'énergie éolienne, vantée comme la planche de salut face au manque d'énergie.

« Cette semaine, l'ancêtre du mouvement pour la protection de l'environnement, Franz Weber, a appelé à la 'mobilisation générale contre la destruction planifiée des hauteurs du Jura' par un

parc de moulins à vents, a écrit BIEL BIENNE. L'hebdomadaire se réfère à la conférence de presse organisée par Franz Weber le 18 octobre à Neuchâtel en soutien au comité d'initiative et à l'Association Les amis du Mont-Racine.

Ce qui n'a pas manqué de susciter une vague de commentaires outrés provenant de partisans inconditionnels de l'énergie éolienne. Cependant, les arguments des défenseurs des paysages jurassiens sont pertinents et doivent être écoutés dans l'ensemble de notre pays.

Voici quelques arguments présentés par Franz Weber et les Amis des crêtes du Jura le 18 octobre 2010 à Neuchâtel

1. Destruction du paysage:
L'implantation de 59 éoliennes sur les cinq sites retenus nuit gravement à la beauté et la richesse du paysage de l'Arc jurassien. En effet, la hauteur démesurée d'éoliennes de 150 mètres, ainsi que leur concentration, portent irrémédiablement atteinte au panorama inestimable de cette région. Leur présence transformera ce magnifique paysage en zone industrielle. Les infrastructures nécessaires pour

ce projet, notamment les accès routiers, constituent également des éléments destructeurs de l'environnement des régions concernées.

2. Impact sur le tourisme neuchâtelois

L'enlaidissement de l'Arc jurassien par l'implantation massive d'éoliennes aura inévitablement des répercussions néfastes sur les bénéfices issus du secteur touristique. En effet, la région

perdra toute son attractivité et sa valeur touristique en raison de la destruction du paysage.

Office fédéral de l'environnement, Magazine «Environnement», No. 2, 2003 :

« 76% des Suisses qui passent leurs vacances au pays évoquent la nature et le paysage comme motif de leur choix. Parmi les touristes étrangers, 83% disent que nos paysages leur plaisent énormément. »

3. Préjudices pour la faune

La construction et l'exploitation d'éoliennes provoquent d'importantes nuisances sonores et lumineuses subies conjointement par la population et la faune locales. Préalablement à leur mise en service, les nombreux passages de camions nécessaires au transport de matériaux détériorent inévitablement les zones de tranquillité caractéristiques des montagnes neuchâteloises. Ce préjudice est d'autant plus important lors de l'activité effective des éoliennes.

Outre une source importante de nuisances sonores et lumineuses, les éoliennes constituent également une grave menace pour l'avifaune en raison du risque élevé de collision avec les pales, en particulier sur les crêtes jurassiennes.

4. Pillage de l'environnement pour l'unique profit des promoteurs

Depuis 2008, date de l'introduction de subventions octroyées par la Confédération pour encourager les énergies renouvelables, le nombre de projets a explosé en raison du gain financier important escompté par les promoteurs et les propriétaires de terrain sur le dos des contribuables :

(Article JFW, no. 91) : Gain par éolienne pour les promoteurs : 1 million sur 20 ans, garanti par l'Etat. Gain par éolienne



Ainsi commence la mort d'un paysage : la construction des fondations d'une éolienne.



Les routes d'accès pour les machines de chantier, les bétonnières et les gigantesques pièces de construction, tout comme les places de manœuvre, les parcs pour camions et véhicules de service, les vastes dépôts de matériel de construction et les énormes mouvements de terre, transforment irrémédiablement la plus belle des natures et les raretés touristiques en une zone industrielle.

pour les propriétaires de terrain : 15'000 à 40'000 CHF/an

5. Potentiel énergétique extrêmement faible

Actuellement, 23 éoliennes fonctionnent en Suisse. Actuellement, elles couvrent 0,1% de l'électricité produite dans le pays. D'ici 2035, 375 éoliennes seraient en activité, ce qui ne représente pas plus de 2,5% des besoins en électricité de la Suisse. A long terme, soit en 2050, l'implantation massive de 800 éoliennes sur notre pays permettrait une production de 7% seulement de la con-

sommation d'électricité en Suisse. Ces 3% que nous pourrions facilement économiser en arrêtant de gaspiller l'électricité comme nous le faisons en Suisse. Rappelons qu'en 1939-45 nous avons économisé largement les 50%.

Il nous faut réapprendre cette discipline

Est-il si difficile d'éteindre la lumière en sortant d'une pièce, d'arrêter le stand by des machines qu'on n'utilise pas ? De ne pas laisser couler l'eau chaude pendant qu'on brosse les dents ? Faut-il illuminer les villes à plein régime toute la nuit ? Faut-il des souffleurs et aspirateurs de feuilles mortes dans les parcs, les jardins, les rues, les places ? Faut-il vraiment des appareils et des équipements motorisés pour remplacer TOUT travail manuel - tandis que le chômage augmente ? Faut-il vraiment des engins offshore et des luges à moteurs qui polluent et altèrent l'environnement et détruisent la quiétude de nos lacs et de nos montagnes, et dont la seule fabrication dévore déjà des millions de kilowattheures ? On pourrait rallonger la liste à l'infini.

«Les éoliennes, c'est de l'énergie propre.» C'est dans ce contexte et dans cet environnement politique que les promoteurs voient s'ouvrir des perspectives d'affaires illimitées. Des affaires sur le dos des consommateurs et des contribuables. Car c'est avec l'argent des contribuables et des consommateurs d'électricité seulement que le courant des éoliennes devient rentable !

Un rapport détaillé sur les complexes d'éoliennes en Suisse sera publié dans le prochain numéro du Journal Franz Weber.

HELVETIA NOSTRA

sommation électrique actuelle. (Source: Terre et Nature, 14.10.2010, interview de Martin Kerner - Responsable romande de Suisse Role)

Il est également important d'ajouter que l'activité des éoliennes implantée sur l'Arc jurassien est estimée entre 1.5 et 2 jours sur 10, en raison des vents de la région. (Source : article JFW, no. 91)

Selon un calcul de l'ancien directeur de l'Office fédéral de l'Environnement, Philippe Roch, 1000 éoliennes (de 130 à 180 m de haut) ne couvrent